ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
17, 18 ET 19 JUILLET 2012,TORONTO (ONTARIO) Résolution n° 05/2012

TITRE:	Compressions budgétaires inacceptables imposées aux organisations des Premières Nations
OBJET:	Santé, renforcement des capacités des Premières Nations
PROPOSEUR(E):	Maureen Chapman, chef, Première Nation de Skawahlook, C.-B.
COPROPOSEUR(E):	Albert Gerow, Chef, Première Nation de Burns Lake, C.-B.
DÉCISION:	Adoptée; 1 objection

ATTENDU QUE :

A. Selon l'article 23 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, « Les peuples autochtones ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions ».

B. Les Chefs membres du Mi'kmaq Maliseet Atlantic Health Board (MMAHB) sont conscients de la croissance de la population des Premières Nations de la région de l'Atlantique du Canada et ont absolument besoin de ressources supplémentaires en santé, dont des fonds pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de santé.

C. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada, a réduit dans chaque région le financement destiné aux organisations des Premières Nations qui travaillent activement à l'élaboration et à la décision des programmes de santé destinés à nos communautés de Premières Nations.

D. Le gouvernement fédéral n'a pas fait preuve de transparence dans le processus consistant à décider des compressions budgétaires, ni dans la communication des décisions aux organisations.

E. Le gouvernement fédéral n'est pas conscient du rôle important que jouent ces organisations dans les processus collectifs mis en place dans leurs régions respectives.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 19e jour de juillet 2012 à Toronto (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

F. Le gouvernement fédéral n'a pas consulté les Premières Nations avant de décider des compressions budgétaires en santé.

G. Le gouvernement fédéral a déclaré à plusieurs reprises que les compressions budgétaires étaient destinées à protéger les communautés, tout en ignorant le fait que les organisations tribales et les organisations provinciales et territoriales (OPT) travaillent au nom des communautés afin de s'assurer que les programmes et services sont élaborés et fournis en fonction des besoins de celles-ci.

H. D'autres ministères fédéraux devraient imposer des compressions supplémentaires.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Soutiennent les Chefs du Mi'kmaq Maliseet Atlantic Health Board (MMAHB) dans leurs efforts visant à demander l'arrêt immédiat des compressions budgétaires imposées à leurs organisations et à toute autre organisation de Première Nation ainsi que l'exemption de toute compression supplémentaire dans le domaine de la santé des Premières Nations. Ces demandes concernent le financement accordé aux conseils tribaux et aux organisations provinciales et territoriales (OPT) qui fournissent des services inestimables à leurs communautés membres.
2. Enjoignent l'APN de défendre les intérêts des organisations tribales et des OPT des Premières Nations, qui fournissent des services inestimables à leurs communautés dont elles sont les représentantes.
3. Enjoignent l'APN de savoir pour quelles raisons le gouvernement fédéral n'a pas communiqué les compressions budgétaires d'une manière transparente.
4. Enjoignent l'APN d'unir ses efforts à ceux des organisations tribales et des OPT pour sensibiliser le gouvernement fédéral à l'importance du travail accompli par ces organisations et pour évaluer les conséquences des compressions parmi les communautés des Premières Nations.
5. Enjoignent l'APN de demander au gouvernement de justifier sa décision de violer sa propre Politique de 1979 sur la santé des Indiens et son récent engagement de travail en commun avec les Premières Nations, qu'il a pris lors du Rassemblement Premières Nations-Couronne, en janvier 2012.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 19e jour de juillet 2012 à Toronto (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL